

présentation du quartier : le document de synthèse



sommaire

1. Les histoires de la Goutte d'Or p 3

- petit résumé d'une histoire riche
- La Goutte d'Or en 1836 et en 1846
- évolution de la population depuis 1851

2. Aujourd'hui, qu'est ce que c'est la Goutte d'Or ? p 5

- les différents périmètres
- le quartier selon le recensement
- quelques chiffres sur le quartier

3. Améliorations de l'habitat, rénovations p 8

- la rénovation du sud du quartier : procédures et les dates
- rénovation sud : les conditions
- rénovation sud : un premier bilan
- les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat
- le Droit de Préemption Urbain Renforcé
- l'opération Château-Rouge

4. La politique de Développement Social Urbain p 13

- la conventions de Développement Social de Quartier
- le Contrat de Ville
- le schéma de la politique de la Ville à Paris
- la Commission Locale de Concertation

5. Associations à la Goutte d'Or p 16

- Accueil et Promotion
- Accueil Goutte d'Or-Solidarité Saint-Bernard
- ADCLJC
- ADOS
- AIDDA
- L'Anneau d'Or - APFS
- APSGO
- L'Arbre Bleu
- ASFI
- ATMF
- EGO
- Enfants de la Goutte d'Or
- EOLE
- Goutte d'Art
- Habiter au Quotidien
- LAGO
- Paris-Goutte d'Or
- Saint-Bernard de la Goutte d'Or
- URACA

6. Le quartier en 6 grands dossiers p 20

- le Centre de santé
- le square Léon
- les autres équipements
- le saturnisme
- les locaux scolaires p28
- l'Interservices de Quartier p28

1. les histoires de la Goutte d'Or

1.1. Petit résumé d'une histoire riche

Au moyen-âge, on cultivait - dit-on - sur les flancs de la colline du quartier un vin de bonne réputation, qu'on appelait Goutte d'Or. Au 19^{ème} siècle, un cabaret situé à l'angle de la rue des Poissonniers porte ce nom, qu'il donnera au hameau bâti autour.

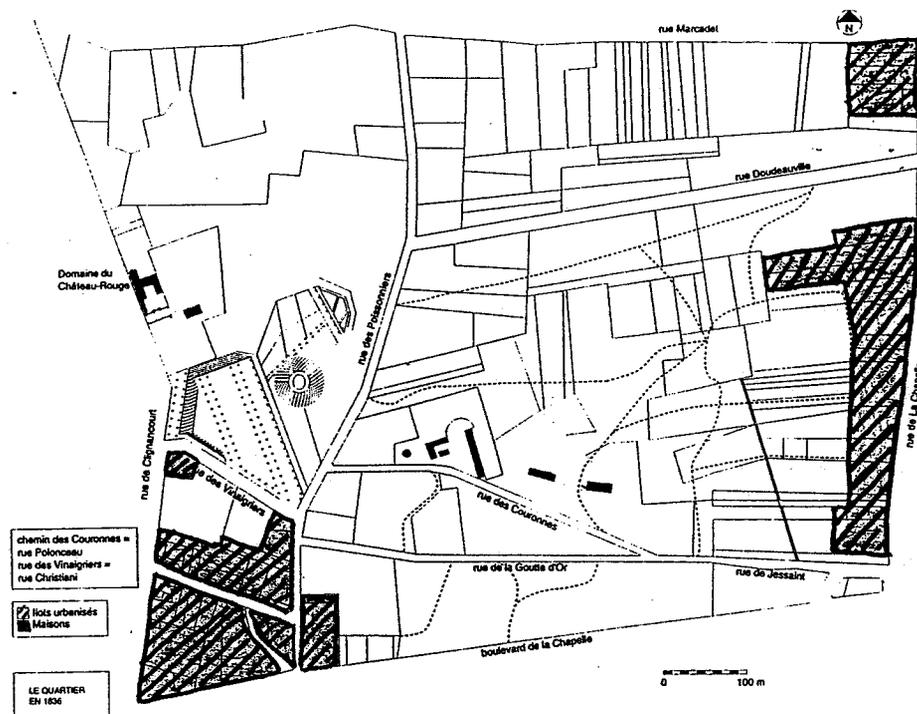
A partir de 1840, cette terre agricole est rapidement lotie par des promoteurs privés. En quelques années, presque toutes les rues sont tracées. La vocation de ce nouveau quartier construit à la périphérie de Paris est d'accueillir les vagues de population venant de province, ou chassées par les réhabilitations du centre de Paris. Paris est alors en pleine expansion.

Les immeubles vont être construits en conséquence. De facture modeste, ils seront surtout composés de petits logements, pour accueillir familles à faible revenu ou les célibataires venus travailler à Paris, notamment au moment de la construction du chemin de fer. Pour les mêmes raisons, de nombreux "hôtels meublés" (les "garnis") seront ouverts dans le quartier. Ces caractéristiques vont faire du quartier un lieu privilégié pour toutes les vagues de migrants.

La Goutte d'Or accueillera les populations du nord de la France et d'Alsace, les Belges, puis les Italiens, les Polonais, les Espagnols. Dès les années 20, les premiers Algériens arrivent dans le quartier.

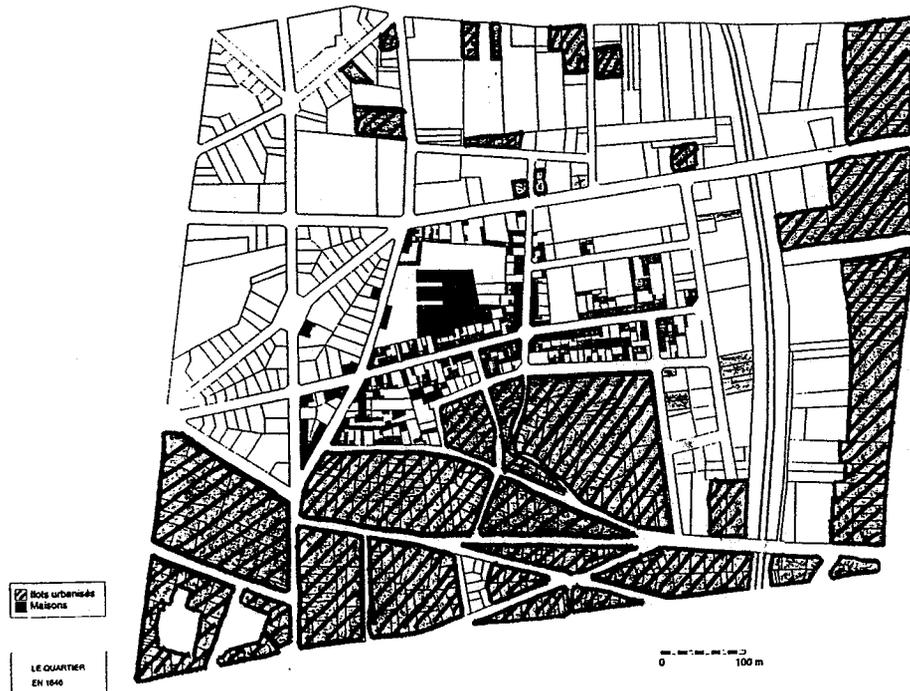
Le principal flux d'immigration maghrébine date des années 50 et concerne le sud du quartier. Dans certains îlots, on comptera jusqu'à 80% d'immigrés, une population essentiellement masculine. D'autres arrivées (Afrique de l'Ouest, Portugais, Yougoslaves) vont achever de donner à ce quartier sa coloration pluriculturelle. C'est dans le quartier de la Goutte d'Or que Zola situa les lieux de "L'Assommoir" (paru

en 1877). Ces lieux ont aujourd'hui été détruits. C'est le cas de l'Assommoir, le bistrot du Père Colombe (angle bd Barbès-bd Rochechouart), de la maison de Gervaise et du Lavoir (rue des Islettes) et de la "Grande Maison" (rue de la Goutte d'or). Restent les vestiges de la place Saint-Ange (angle des rues Chartres-Charbonnière).

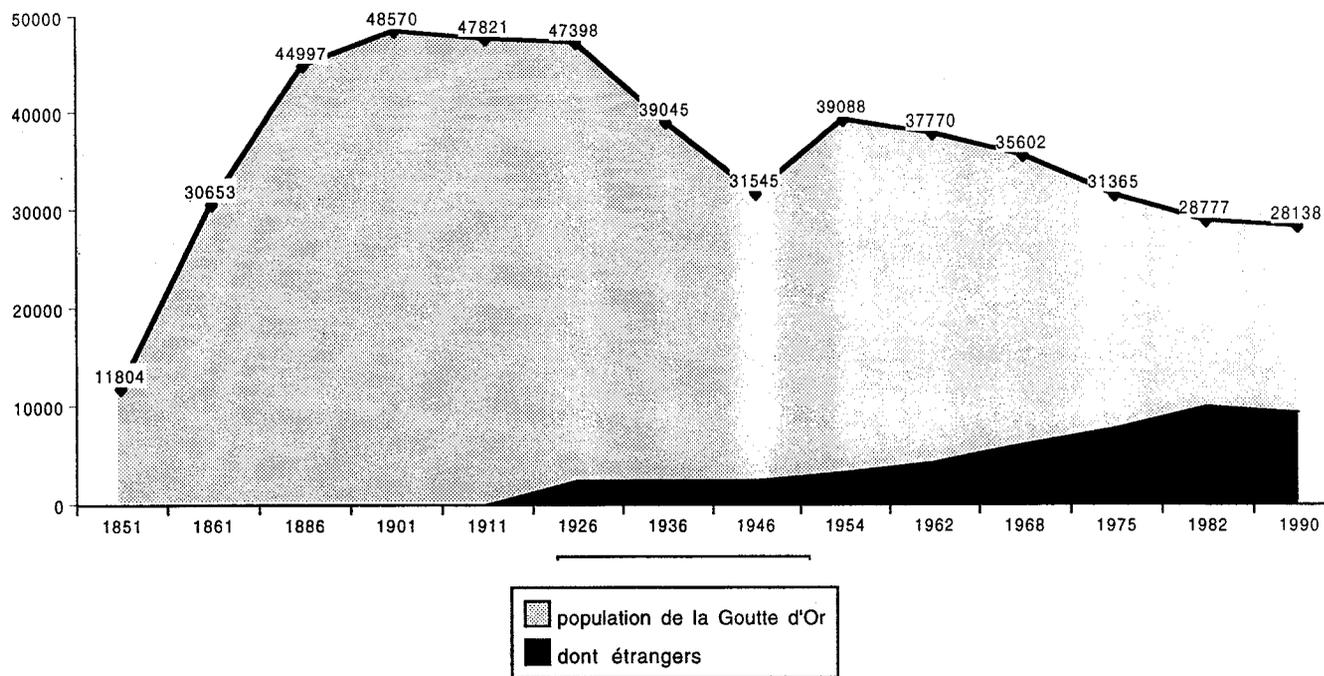


La Goutte d'Or en 1836 et 1846

sources : Bertrand Lemoine, étude historique sur le quartier. Etudes SEMAVIP



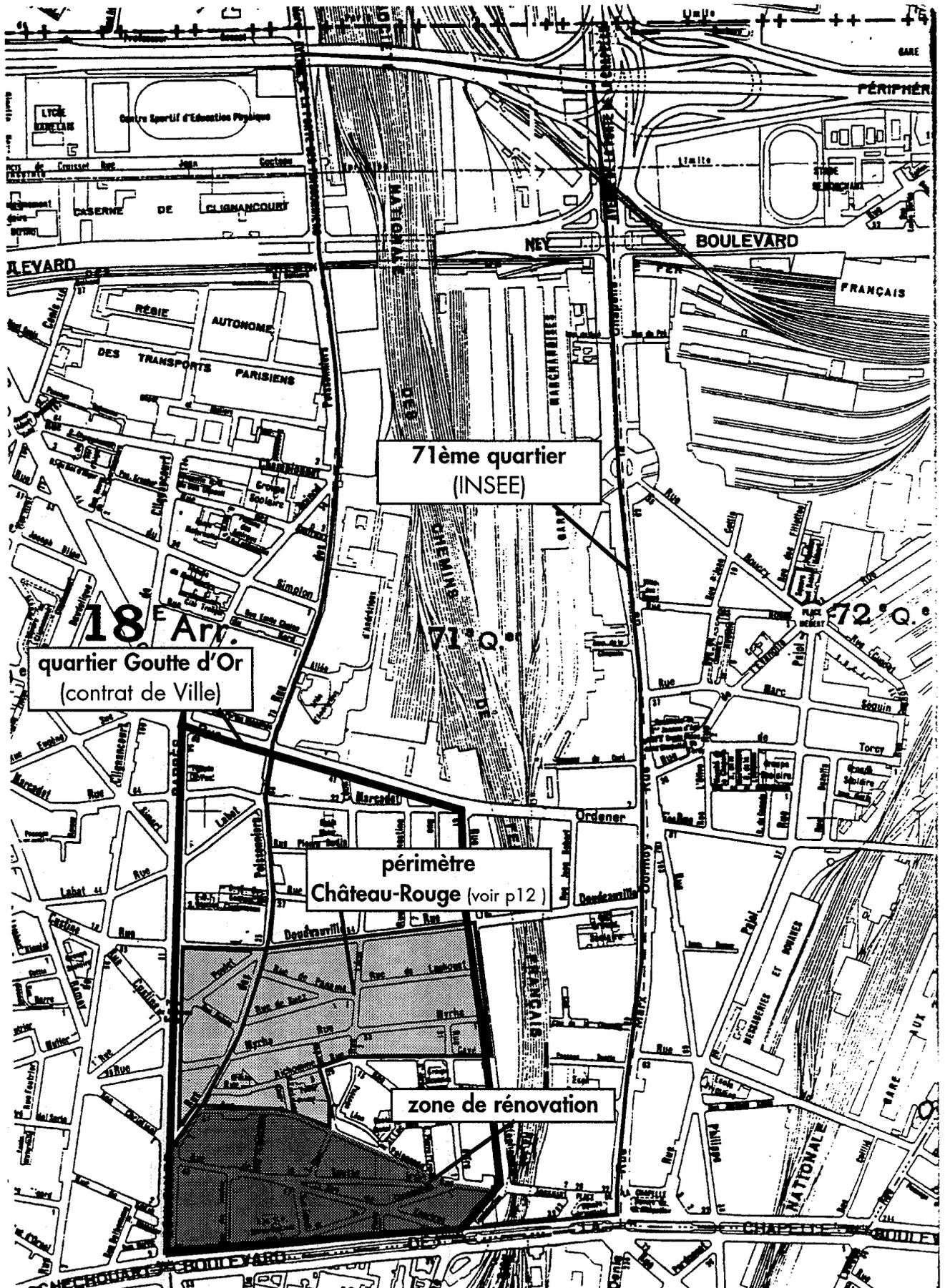
1.2. évolution de la population de la Goutte d'Or



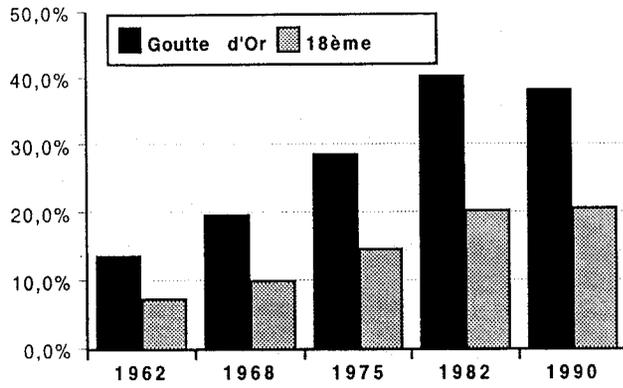
La population à la Goutte d'Or depuis 1851 (étrangers depuis 1926)
71ème quartier administratif

2. aujourd'hui, qu'est-ce que c'est la Goutte d'Or ?

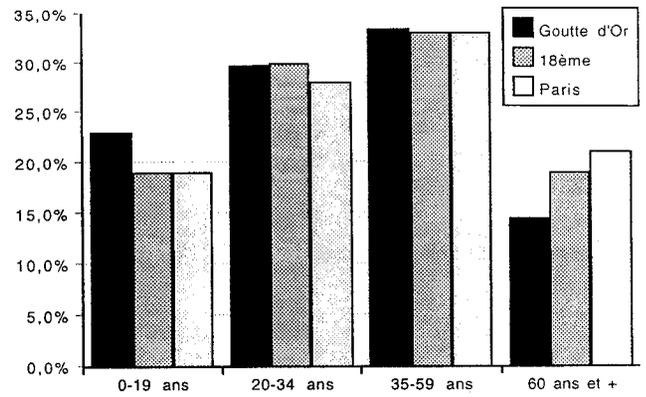
2.1. Les différents périmètres



2.2. Le quartier selon le recensement de 1990



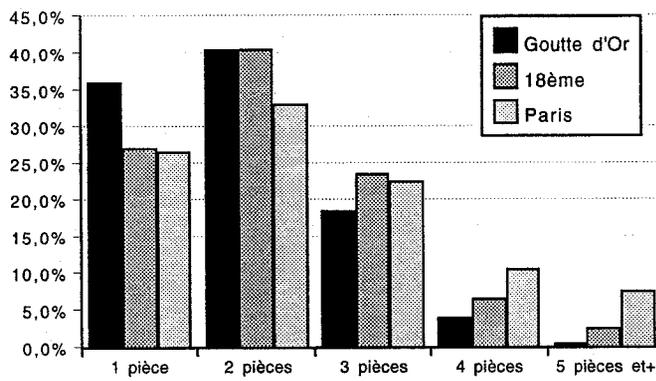
évolution de la population étrangère
(Goutte d'Or, 18ème : 1962-1990)



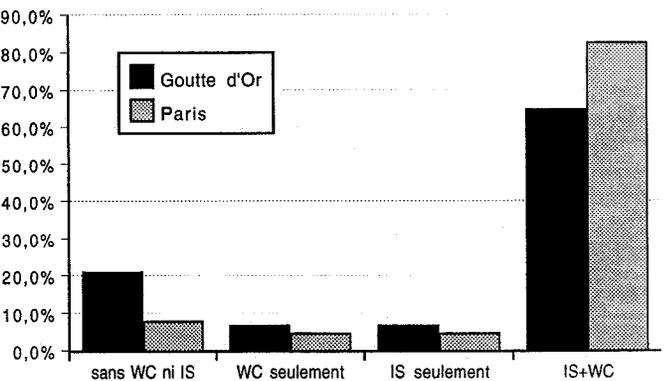
Structure par âge de la population en 1990
(Goutte d'Or, 18ème, Paris)



Structure socio-professionnelle en 90 (G.O, 18ème, Paris)



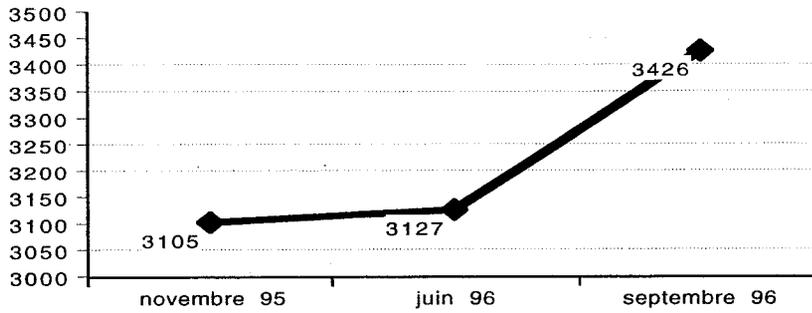
Structure par taille des logements -
Goutte d'Or, 18ème, Paris



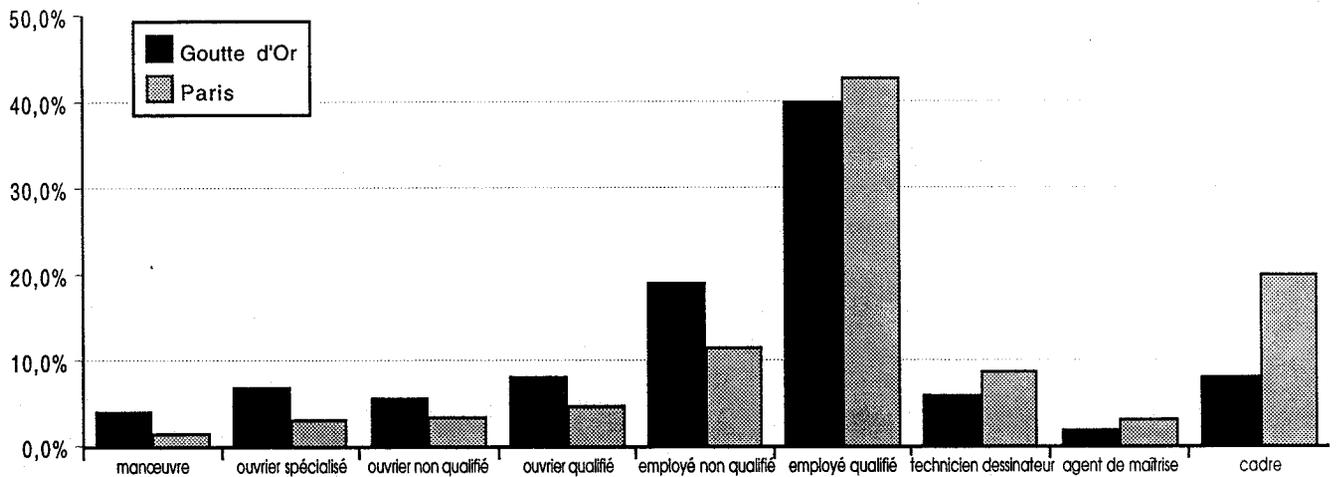
Le confort des logements -
Goutte d'Or, Paris

2.3. Quelques chiffres sur le quartier

- le chômage

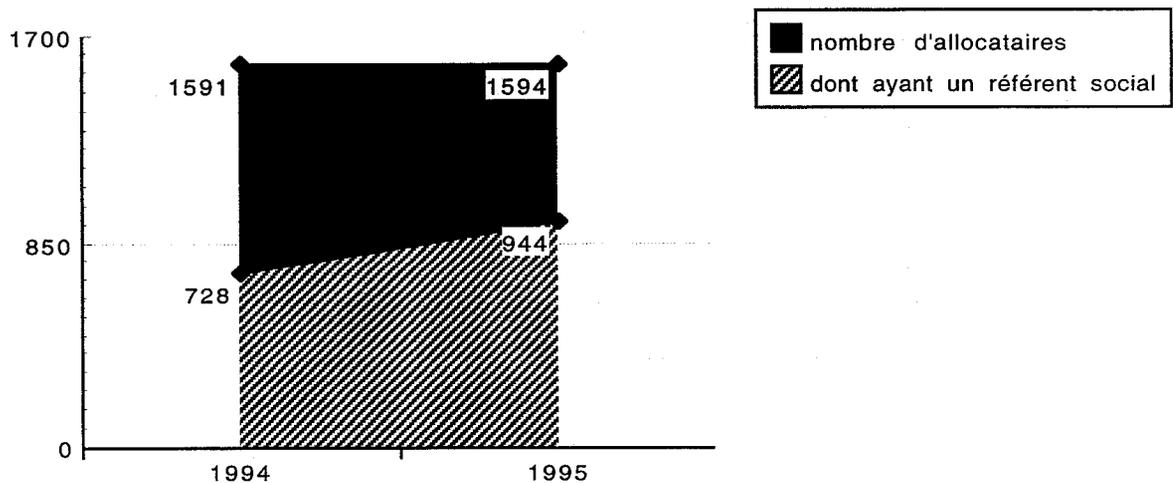


Les demandeurs d'emploi à la Goutte d'Or (quartier 71) : novembre 95, juin et septembre 96



La qualification des demandeurs d'emploi en sept. 96 : comparaison Goutte d'Or et Paris

- le RMI



Nombre d'allocataires du RMI à la Goutte d'Or en 1994 et 95 (8 secteurs DASES)

3. améliorations de l'habitat, rénovations

3.1. La rénovation du sud du quartier : procédures et dates

Résorption de l'Habitat Insalubre et Déclaration d'Utilité Publique

- 19 mai 1982 : le Conseil de Paris fixe pour priorité du second mandat Chirac la rénovation de la Goutte d'Or.
- 17 janvier 1983 : dénonciation par le Conseil de Paris de l'insalubrité du secteur de la Goutte d'Or. Invitation à saisir le Préfet pour mettre en œuvre les procédures de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI, article L42 du code de santé publique) ou suppression de l'insalubrité (articles L36 à L41)
- 19 septembre 1983 : le Conseil de Paris adopte le plan de rénovation de la Goutte d'Or devant faire l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique. Ce plan prévoit la destruction de 1400 logements et la construction de 600 logements neufs ainsi que l'implantation d'équipements publics (crèche, école maternelle, hôtel de police, terrain de sports). Le plan est adopté à l'unanimité.
- 84-85 : avis du Conseil d'Hygiène Publique (délibération du 22 juin et 23 novembre 84 et 25 janvier 85) : 17 périmètres d'insalubrité sont déterminés, 98 bâtiments sont déclarés insalubres.
- 4 juin-4 juillet 1984 : enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique.
- 18 juin 1985 : la DUP est approuvée et prorogée de 5 ans le 18 juin 1990. 112 immeubles à démolir, 1600 logements supprimés, 820 logements sociaux réalisés
- 25 juin 1993 : Une nouvelle DUP est adoptée qui touche des immeubles supplémentaires. Elle fait suite à une autre DUP adoptée en 1992 pour la construction de l'équipement jeunesse.

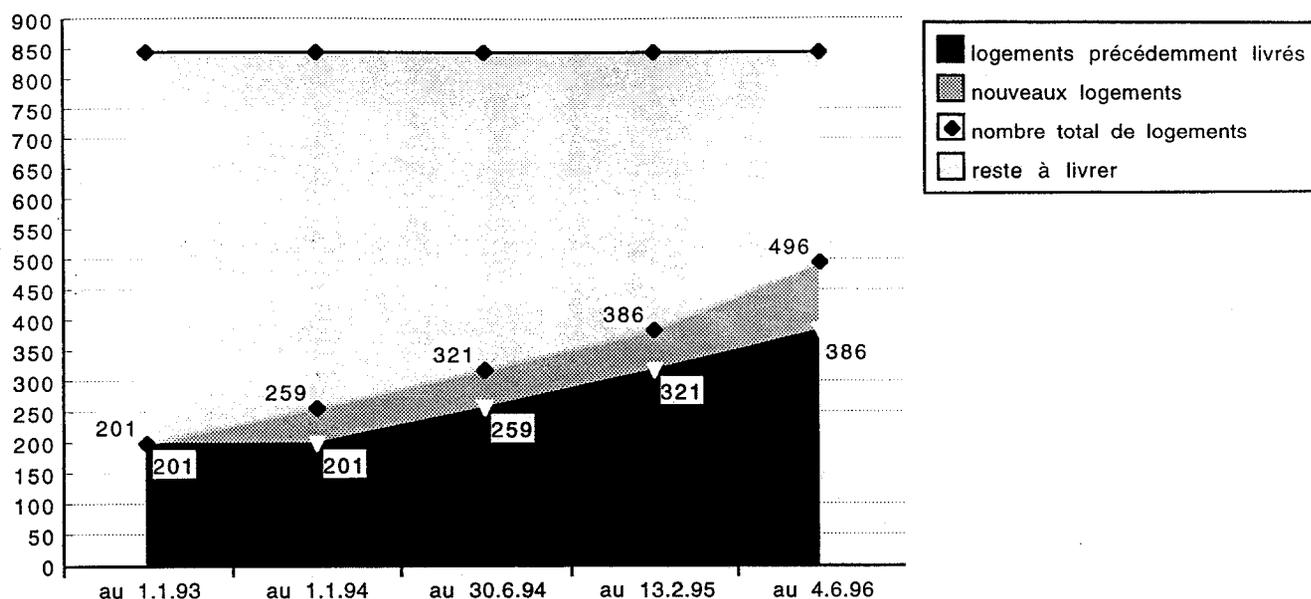
Restauration Immobilière

- 28 janvier 1985 : la procédure de Restauration Immobilière est décidée par le Conseil de Paris.
- 18 juin 1985 : la liste des immeubles à restaurer (RI) est fixée par arrêté préfectoral.
- 21 juin 1988 : une première tranche de 35 immeubles a fait l'objet d'études techniques dans le cadre de la restauration immobilière (RI) par le cabinet OTH Habitation. A la suite de cette étude, 31 immeubles font l'objet d'injonctions de travaux. La deuxième tranche de 16 immeubles suit, avec des études menées par le cabinet GECOB (injonctions fin 91)

3.2. Rénovation sud : les conditions

- pour les propriétaires :
 - si le logement est vide, il est racheté à 100% du prix
 - s'il est occupé, il est racheté à 58% du prix puisque l'OPAC doit ensuite reloger les habitants.
- pour les locataires ayant un bail : engagement d'un relogement, en priorité dans le 18ème (et à la Goutte d'Or quand l'état d'avancée de l'opération le permettra), puis dans les arrondissements limitrophes, et à Paris. Un droit au retour dans le quartier à la fin de l'opération est reconnu
- pour les occupants de bonne foi, c'est à dire occupant leur logement régulièrement sans toutefois avoir un bail en bonne et due forme : mêmes engagements.
- pour les habitants des hôtels meublés pouvant justifier d'une présence régulière antérieure à septembre 83 : droit au relogement.
- le coût de l'opération : environ 1,4 milliards de francs.

• nouveaux logements



• les relogements

nombre de relogements depuis le début de l'opération : **1012** dont :

- **646** dans le 18ème arrondissement (**63,83 %**) dont environ 300 à la Goutte d'Or

- **256** dans les arrondissements limitrophes, 9ème, 10ème et 19ème arrondissements (soit **27,43%**)

• les livraisons à venir

- 1996 : 40-48 Goutte d'Or - 38 logements
- 1997 : 52 Goutte d'Or : 13 logements
7 Chartres : 45 studettes
24-30 Polonceau : 25 logements
61 Goutte d'Or : 20 logements
8 Chartres : 9 logements
29 Charbonnière : 9 logements
23-25 Charbonnière : 13 logements
33-37 Charbonnière : 13 logements
- 1998 : 51 Goutte d'Or : 35 logements
1-5 Islettes : 20 logements
1-7 Goutte d'Or : 14 logements
- 1999 : 53-57 Polonceau : 18 logements
21-27 Goutte d'Or : 30 logements

3.4. Les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat

C'est une procédure incitative qui permet aux propriétaires d'immeubles de bénéficier d'aides pour améliorer leurs immeubles.

L'OPAH Goutte d'Or a démarré en novembre 1986 et a duré jusqu'à novembre 1993.

La mission de suivi est assurée par le Pacte de Paris.

245 immeubles ont fait l'objet de décisions de travaux (5900 logements)

320 millions de francs de travaux, dont 95 millions de subventions.

une nouvelle OPAH a été adoptée en 1995 sur le périmètre Château-Rouge.

(voir carte page suivante)

4. la politique de Développement Social Urbain

4.1. La convention de Développement Social de Quartier

Une première convention est signée en 1985. La deuxième l'est en novembre 1991. Elle reconduit pour l'essentiel les procédures et engagements lancés précédemment.

- la poursuite de l'opération de rénovation au sud, tant en ce qui concerne la DUP, la RHI, la RI, la construction de logements sociaux que la réalisation d'équipements publics (en plus de ceux prévus dans le plan de rénovation, le complexe culturel Fleury, la Poste, la placette des Islettes, la Salle Saint-Bruno, le square Léon.
- La contractualisation des engagements en matière de relogements, notamment en ce qui concerne les occupants "de bonne foi" et les habitants d'hôtels meublés, ainsi que la destination des relogés (priorité Goutte d'Or et 18ème). La répartition des charges des relogements entre Ville, OPAC et Etat est définie (relogement normal : 30% Etat, 70% Ville-BAS- OPAC ; saturnisme et périls : 50% Etat, 50% Ville-Bas-OPAC).

- la poursuite de l'OPAH Goutte d'Or
- Au rayon de l'accompagnement social, accent est mis sur le logement des populations en difficulté (subventions, dérogations, soutiens des projets associatifs en la matière, accès au POPS)
- la priorité de la lutte contre le saturnisme (voir ce point)
- le développement économique et social (structures d'insertion, missions locale, services de proximité, actions d'alphabétisation, soutien à la ZEP, constructions scolaires nécessaires)
- une politique de santé (Sage-femme, PMI, santé scolaire, projet Arbre Bleu, projet du Centre de santé)
- soutien aux associations par des subventions et la concertation au sein de la C.L.I.
- la visibilité des opérateurs (OPAC et Pacte) et le dispositif de suivi (chef de projet et C.L.I.)

4.2. Le Contrat de Ville

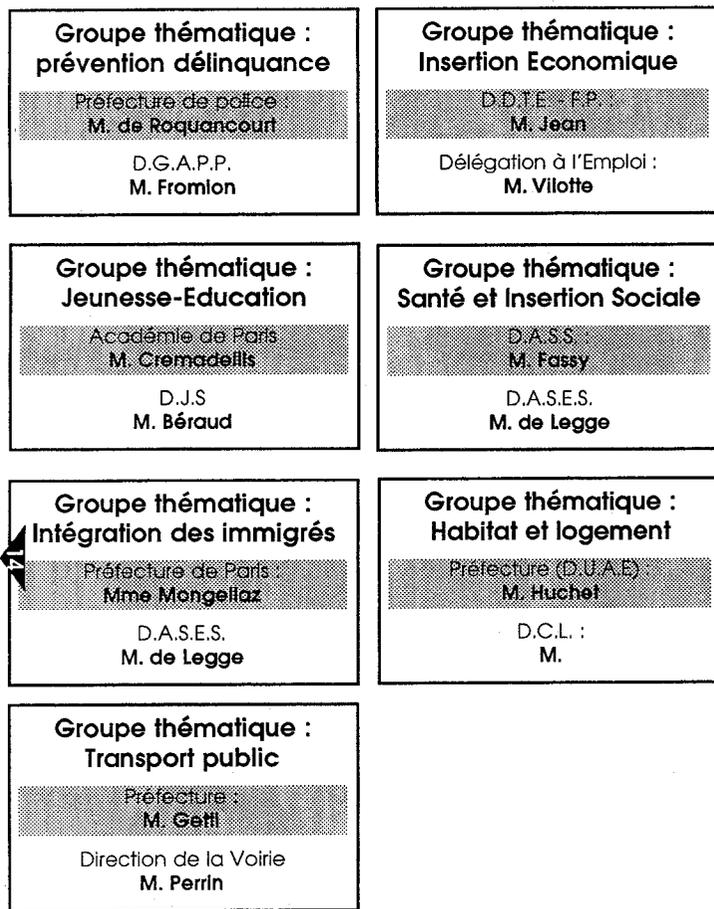
Contrat signé entre la Ville, l'Etat et le Fonds d'Action Sociale en février 1995. Une convention ultérieure a été passée avec la région.

- la philosophie
Elle combine une approche géographique par quartiers (DSQ) et une approche transversale thématique. Les six thèmes retenus sont les suivants :
 - la santé (notamment lutte contre SIDA et toxicomanie)
 - l'aide à l'insertion et l'accompagnement social des personnes les plus vulnérables
 - la jeunesse, principalement pour les jeunes en difficulté
 - la prévention de la délinquance, en s'appuyant notamment sur les Antennes Jeunes Information (AJI)
 - le renforcement de la surveillance dans les ensembles immobiliers sociaux
 - le développement de la réhabilitation privée (OPAH).

L'ensemble représente un montant de 500 millions de francs sur 5 ans (dont 122,5 pour la Ville le reste se partageant entre Etat et région).

- A la Goutte d'Or
La convention prévoit la poursuite de l'opération de Résorption de l'habitat Insalubre, de la construction de logements sociaux, la reconduction des procédures de relogement prévues par la convention DSQ, la réalisation d'équipements publics et de locaux associatifs. Sont mentionnés l'équipement jeunesse de la rue de Fleury, le centre de santé, la construction de locaux scolaires et l'aménagement d'espaces publics. L'Interservices de Quartier est maintenu ainsi que le principe des subventions aux associations. Les C.L.I. sont également maintenues, sous le nom de Commissions Locales de Concertation. (voir p. suivante)

LES GROUPES THÉMATIQUES

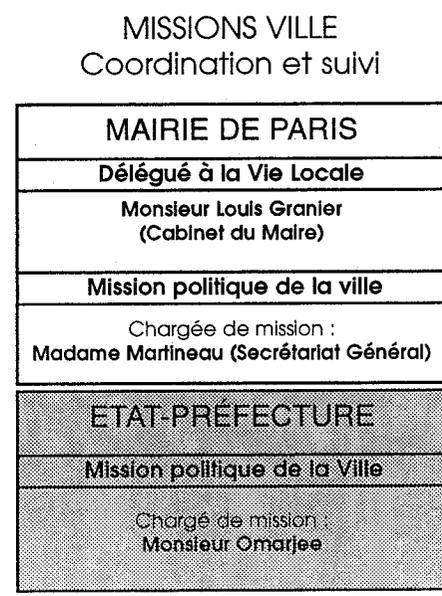


Légende :

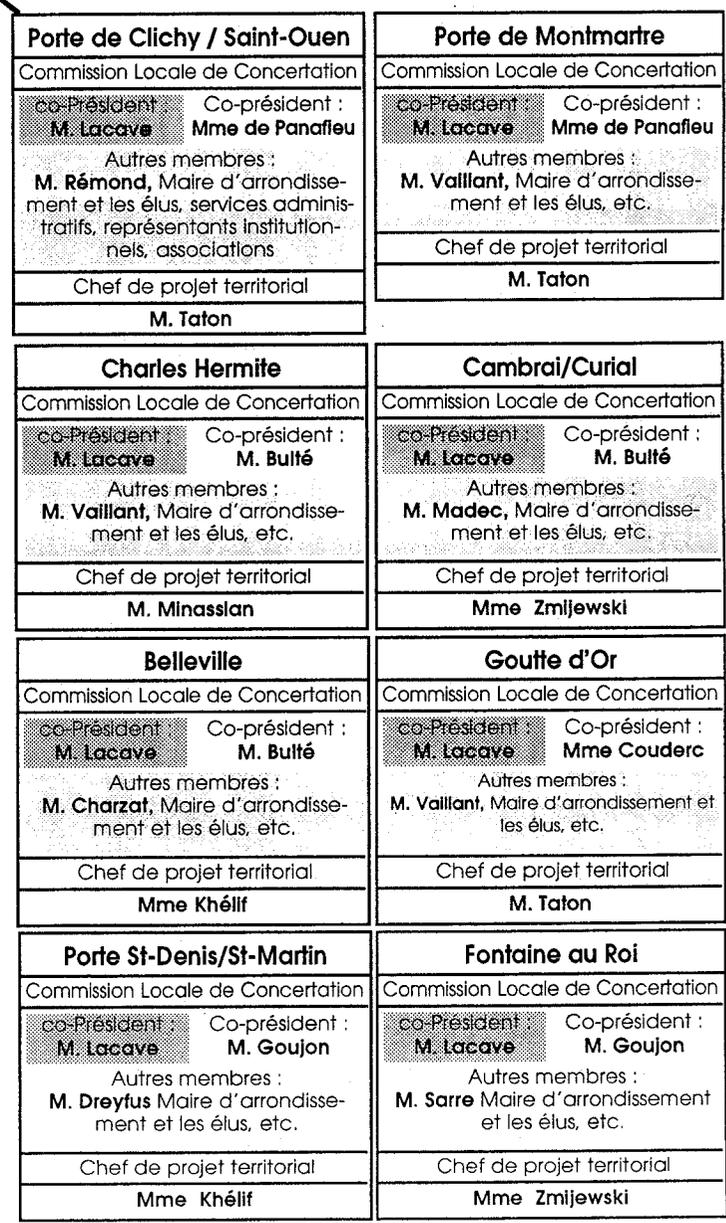
Etat-Préfecture

Mairie de Paris

Autres (Conseil Régional, FAS, CAF, assos...)



LES SITES



4.3. La Commission Locale de Concertation

D'abord baptisée Commission Ilot sensible, puis Commission Locale Interpartenaires, elle se réunit depuis 1984.

Composition : Elle est depuis le printemps 1996 co-présidée par Mme Anne-Marie Couderc, Adjoint au Maire de Paris chargée de l'urbanisme et par M. Jean-Pierre Lacave, Préfet, Secrétaire Général de la Préfecture de Paris.

Elle était présidée jusqu'en 1995 par Alain Juppé, 3ème adjoint au Maire de Paris, élu du 18ème.

En sont membres :

- le maire et les élus du 18ème
- des représentants des différents services de la Ville de Paris concernés par l'opération (principalement DCL, DASES, Direction de l'Emploi, DASCO, mais aussi

CAS)

- des représentants de l'Etat (DIV, Ministère de l'équipement, construction, logement, transports, Préfecture de Paris, Préfecture de police)
- des représentants du Conseil Régional d'Ile de France
- l'OPAC et le Pacte
- le Rectorat de Paris
- la DDTE, le FAS et des représentants d'organismes publics ou parapublics (CAF, CPAM, ANPE, ANAH, RATP)
- des représentants d'associations du quartier.

Dernières dates de réunion de la Commission : 4 juin 1996, 13 février 95, 20 juin 1994,

5. associations à la Goutte d'Or

1. Accueil et Promotion

28, rue de Laghouat - 75018 PARIS
Tél. : 01 42 59 26 89 / 01 42 62 73 50

- Accueil et orientation : tous les jours sauf le week-end de 9h à 12h et de 14h à 19h,
- Alphabétisation femmes (halte-garderie intégrée) : lundi, mardi, jeudi, de 14h à 16h,
- Alphabétisation mixte : lundi, mercredi et vendredi de 19h30 à 22h,
- Permanence juridique (conditions de séjour, papiers) : samedi après-midi sur rendez-vous,
- Péri-scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19 h,
- Animation (C.L.S.H.) : mercredi et vacances,
- Halte-Garderie "DIABOLO",
- Écrivain public (mardi et jeudi de 9h30 à 12h),
- journalisme, arts plastiques, atelier vidéo, conférences débats,
- Accompagnement administratif et social (mardi et jeudi de 14h à 17h).

• Mohammed EL-FTOUH

2. Accueil Goutte d'Or - Solidarité St-Bernard

10, rue des Gardes - 75018 PARIS
Tél. : 01 42 51 87 75

- Ateliers E.S.F. : lundi et mardi après-midi et jeudi matin.
- Accueil des tout-petits dont les mères viennent au Centre : lundi, mardi après-midi et jeudi toute la journée,
- Alphabétisation : lundi et mardi ap-midi, jeudi et vendredi toute la journée,
- Soutien Scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi après la classe - mercredi toute la journée
- Permanence sociale : mercredi et vendredi de 9h à 11h.

• Christine LEDÉSERT

3. A.D.C.L.J.C.

ASSOCIATION DES JEUNES
DE LA CHAPELLE
Locaux : 8 et 25 rue Léon - 75018 Paris
Siège social : 5, rue Ordener - 75018 PARIS
Tél. et Fax : 01 46 07 61 64

- Accueil des Jeunes
- Formation-emploi, périscolaire, prévention (délinquance, toxicomanie), sports et conduites collectives.

• Patrick GOSSET

4. ADOS

ASSOCIATION DIALOGUE
ET ORIENTATION SCOLAIRE
17 rue Polonceau - 75018 - PARIS
Tél. : 01 42 54 84 74

- Soutien Scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h
- Sorties, week-ends, camps
- Animations Enfants (C.L.S.H.) : se renseigner auprès de l'association.
- Bibliothèque, ludothèque,
- Formation BAFA

Enfants de 6 à 16 ans.

• Geneviève ARRI (Directrice)

5. AIDDA

ASSOCIATION INTERCULTURELLE DE PRODUCTION, DE DOCUMENTATION ET DE DIFFUSION AUDIOVISUELLES

28, rue de Laghouat - 75018 PARIS
et 21 rue Simart - 75018 PARIS
Tél. : 01 42 55 06 86 / Fax : 01 42 59 24 20

- Animations culturelles enfants/jeunes (lecture et écriture, jeux éducatifs, périscolaire, photos, sorties culturelles,...),
- Prévention été,
- Actions culturelles de quartier,
- Information et documentation,
- Audio-visuel,
- Publications.

Depuis 1990, l'AIDDA gère le Centre de Documentation et de Recherche Iconographique Interculturelle (C.D.R.I.I.) : mémoire et actualité des quartiers, immigration, jeunesse, Villes d'ici et d'ailleurs,...

- Enfants de 8 à 18 ans et adultes de 20 à 60 ans.

• Hédi CHENCHABI, Marie-Hélène GODART

6. L'Anneau d'or - APFS

affiliée au Comité National des A.P.F.S.
53 et 55 rue de la Goutte d'Or - Appt n° 32
75018 PARIS
Tél. : 01 42 64 41 81

- Information, défense des intérêts, médiation, domaines du logement et de la vie quotidienne, pour les résidents d'immeubles gérés par l'OPAC dans le quartier de la Goutte d'Or.
- Assistance juridique des A.P.F.S., accessible aux adhérents.
- Information, orientation, aide à l'écrit, démarches administratives, correspondances professionnelles ou personnelles.
- Permanence au 25 rue de Chartres le samedi de 14 h à 16 h.
- Tout public de la Goutte d'Or.
- Anne BONNEAU, Brigitte ARSON et Charlotte CHENE

7. APSGO

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION SCOLAIRE
A LA GOUTTE D'OR
25, rue de Chartres - 75018 PARIS
Tél. : 01 42 62 24 28

- Soutien scolaire en direction des jeunes du CM2 à la classe de 1ère.
- Lundi et jeudi, de 18 h 30 à 20 h et mercredi après-midi (horaires affichés en début d'année scolaire dans les collèges et lycées).
- Journal, sorties, discussions, débats.
- jeunes du CM2 à la 1ère
- Vesna et Milica SPASOVSKI, Sémi GABTENI et Daniel CALLIBAUD

8. l'Arbre Bleu

52 rue Polonceau - 75018 PARIS
Tél. : 01 42 59 38 26
(de préférence le matin pour les demandes d'informations)

- Lieu d'accueil Parents Enfants (de 0 à 4 ans).
Objet : favoriser l'adaptation des jeunes enfants dans les lieux sociaux (écoles maternelles, crèches, haltes-garderies, etc...), lutter contre l'isolement des familles, valoriser la relation Parents-Enfants autour d'activités ludiques.
- Le matin, de 9h à 12h (sauf samedi), accueil pour information sur tout ce qui concerne la petite enfance (modes de garde, activités culturelles, santé, démarches administratives, etc...).
- Ateliers parents-enfants une fois par mois le mardi de 10 h à 11 h 15 (se renseigner auprès de l'association).
- Enfants de 0 à 4 ans et leurs parents
- Christine RENAULT (Directrice),
Sabine DERRIDA (Présidente)

9. ASFI

ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ DES FEMMES
IMMIGRÉES
28, rue Laghoutat - 75018 PARIS.
Tél. : 01 42 59 26 89

- cours d'alphabétisation et garderie : lundi et vendredi de 14 h à 16h,
- soutien scolaire, lecture pour enfants : se renseigner auprès de l'association,
- relations interculturelles,
- accueil dans des familles de province,
- colonies de vacances.
- Femmes à partir de 18 ans et enfants à partir de 8 ans.

10. ATMF

ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS MAROCAINS
EN FRANCE
10, rue Affre - 75018 PARIS
Tél. : 01 42 23 41 11

- prêt et diffusion du livre arabe et francophone,
- documentation sur l'immigration, notamment maghrébine,
- édition en langue arabe et bilingue,
- interventions et animations interculturelles,
- aide et conseil aux associations et institutions dans le domaine culturel,
- publication de la "Lettre du Centre".
- tous publics.
- Abdallah ZNIBER et Youssef HAJI

11. EGO

ESPOIR GOUTTE D'OR
11 rue Saint-Luc - 75018 PARIS
Tél. : 01 42 62 55 12 et 01 42 62 26 95
Fax : 01 42 62 54 44

- accueil des usagers de drogue du lundi au vendredi de 10 h à 19 h,
- accueil des habitants du quartier,
- actions de prévention, interventions en milieu scolaire, formation,
- publication d'un journal de quartier "Alter Ego",
- réunions ouvertes à tous les mercredis de 20 h à 22 h,
- STEP : local d'échange de seringues au 56, Bd de la Chapelle (18ème - Métro : Barbès ou La Chapelle) ouvert tous les jours de 19 h 30 à 23 h 30.
- usagers de drogues, amis, familles, travailleurs sociaux, médecins.

• Dominique TARDIVEL (Président), Jean-Paul LE FLAGUAIS (Directeur) et Leïla CHALA (Coordination).

12. Enfants de la Goutte d'Or

25 rue de Chartres - 75018 PARIS
Tél. : 01 42 52 69 48
(à partir de 14h, sinon : répondeur)
Bus : 31 ou 56

- soutien scolaire pour CP, CE1, CE2 et CM1 : lundi, mardi, jeudi et vendredi, 16 h 30 - 18 h,
- bibliothèque et ludothèque : lundi, mardi, jeudi, vendredi, 18h30—20h30,
- sorties éducatives et ateliers : mercredi,
- club de football : (entraînement match pour championnat samedi ou dimanche) : mardi, mercredi, jeudi et vendredi soir.

- Enfants du quartier de 6 à 16 ans.

• Florence BAUDIER et Jacques MENDY
Frédérique ROUAUD (Présidente)

13. EOIE

ESPACE OUVERT EN LIEU D'ÉCHANGE
53 bis rue Marx-Dormoy - 75018 PARIS
Tél. : 01 42 05 95 13

- animation de quartier,
- ateliers adultes (danse, arts plastiques),
- aide à l'expression de jeunes artistes,
- alphabétisation (GRETA),
- activités informatique (enfants d'âge scolaire),
- cours d'informatique pour adultes (bureautique,...),
- ateliers de clips vidéo rap.
- enfants en âge scolaire du quartier et leurs familles.

• Théo BATTISTELA (Président), Agnès THIÉBAUT

14. Goutte d'Art

48 rue de la Goutte d'Or - 75018 PARIS
Tél. : 01 42 59 67 37

- Expression graphique ou plastique pour enfants et adultes : peinture, modelage, dessin, fresques, etc... (dans les locaux du quartier ou Square Léon).

- Enfants et tous publics.

• Geneviève BACHELLIER

15. Habiter Au Quotidien

1 rue Léon - 75018 PARIS
Tél. : 01 46 06 51 72 et 01 45 42 42 86 (répondeur)
Fax : 01 45 45 98 79
Siège social (Courrier) :
20 Villa d'Alésia - 75014 PARIS

- problème du logement et de la vie sociale.
- Réhabilitation de logements.
- permanence juridique sur problèmes de logement des mal-logés et sans abris.
- Permanence le mardi de 15h à 18h et le mercredi de 15h à 18h30 - 1 rue Léon (fond de la cour).

- tous publics

• Faraone BOGAZZI

16. LAGO

LOISIR ANIMATION GOUTTE D'OR
6 rue de la Goutte d'Or - 75018 PARIS
(local sous le terrain de sports)
Tél. : 01 42 55 51 00

Lieu de rencontre pour les jeunes du quartier (16-25 ans).

Activités diverses :

- sorties, week-ends, séjours de vacances,
- activités sportives (tennis, foot, basket,...),
- activités culturelles.

- Jeunes du quartier.

• Mame Balla NIANG (Directeur), Hafed BOUFAROUA (animateur)

17. Paris-Goutte d'Or

Siège social (Courrier) : 27 rue de Chartres
Tél. et Fax : 01 42 57 39 96
Permanence : Salle St Bruno
(9 rue St Bruno - 75018 PARIS)
Tél. Permanence : 01 42 62 11 13

- Défense des intérêts des habitants du quartier de la Goutte d'Or, participation au réaménagement (rénovation, réhabilitation) du quartier et promotion de la lutte pour l'hygiène et contre les nuisances.

- Publication du journal trimestriel "Paris Goutte d'Or" depuis 84 (Collection complète à consulter à l'espace documentaire de la Salle St Bruno ou à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris - 24 rue Pavée - 75004 Paris) et de "La Lettre de Paris-Goutte d'Or" (sur abonnement).

- Permanence logement et information (Salle St Bruno - 9 rue St Bruno - 01 42 62 11 13) : les jeudis de 17 h 30 à 19 h et sur rendez-vous.

- habitants du quartier de la Goutte d'Or.

• Bernard MASSERA (Président) et
Michel NEYRENEUF (Secrétaire Général)

18. Saint-Bernard de la Goutte d'Or

6, rue St Luc - 75018 PARIS
Tél. : 01 42 64 52 12

- Animation du quartier dans l'esprit de ce qui se passait dans la Salle St Bruno avant sa rénovation.

- L'Association a pour but d'apporter un soutien matériel et financier aux mouvements et groupements liés à la Paroisse St Bernard afin de leur permettre d'assurer leurs activités éducatives, culturelles ou sociales.

- habitants du quartier de la Goutte d'Or.

• Marcel Rineau

19. URACA

UNITÉ DE RÉFLEXION ET D'ACTION DES
COMMUNAUTÉS AFRICAINES

Siège social : 1, rue Léon - 75018 PARIS
Accueil et bureaux :
28, rue de Chartres - 75018 PARIS
Tél. : 01 42 52 50 13 - Fax : 01 46 06 19 48

Recherche de solutions aux multiples problèmes sanitaires et socio-culturels qui touchent les communautés africaines et contribution à la prévention de la délinquance, de la toxicomanie et du Sida.

- permanence d'accueil et prise en charge sociale et ethnopsychiatrique,

- visites à domicile, réunions dans les foyers de travailleurs,

- conférences, modules de formation destinés aux travailleurs sociaux.

- Africains de toutes origines et leurs familles - Professionnels socio-sanitaires.

• Dr Agnès GIANNOTTI et Dr Moussa MAMAN

6. le quartier en 6 grands dossiers

6.1. Le Centre de santé

Situé au 16, rue Cavé
Ouverture prévue : juin 1997.

- historique :

1985 : l'association Paris Goutte d'Or réunit des habitants et des professionnels du quartier et publie un dossier d'une dizaine de pages pour promouvoir la prévention et l'éducation sanitaire ; idée d'intégrer activités curatives et préventives.

1988 : Enquête sur les besoins de santé à la Goutte d'Or mise en œuvre par Droits des femmes et santé et Communication. Elle dégage des priorités (saturnisme, suivi des grossesses et accès aux soins).

1990 : la CLI du 22.10.90 annonce 8 mesures concernant la santé, suite à un groupe de travail de la DASES. Entre autres, réimplantation du CMP Binet, création d'un centre de PMI pour les 6-12 ans et implantation d'un espace-santé.

mai 1991 : note de 12 associations aux élus et à la DASES pour proposer le regroupement de tous ces projets en un même lieu

juillet 1991 : accord de Jacques Chirac

1993 : mise en place de la commission ad-hoc Centre de santé.

En 1996, la coordinatrice du Centre est recrutée. Elle s'appelle Yolande Bouyer

- le bâtiment :

4 niveaux.

- Espace santé : outil de prévention, d'information et d'éducation sanitaire pour tous les partenaires ; projet novateur, qui pourra organiser des campagnes de prévention (rez-de-chaussée)

Le RDC comprendra également une salle de réunion et le cabinet médical d'un dermatologue

- Centre de PMI, transféré du 7, rue des Islettes (1er et une partie du 2ème étage)

- une conseillère conjugale (1er étage)

- une sage-femme (1er étage)

- Centre d'Adaptation Psycho-Pédagogique (CAPP, dépendant de la DASES) (2ème et 3ème étages)

- cabinet d'ophtalmologie (3ème étage)

- local pour l'orthophoniste (3ème étage)

- salle de psychomotricité (3ème étage)

6.2. Le square Léon

- historique :

Ce square a pris place sur l'ancien passage Léon, voie surélevée qui était bordée d'immeubles. Ce site, après la démolition pour insalubrité d'une partie de ses habitations dans la première partie du 20ème siècle a toujours été un endroit de jeu pour les enfants. Terrain vague, terrain "d'aventure", il était approprié par toutes les générations et servait de site central pour les premières fêtes de la Goutte d'Or.

Concurremment du plan de rénovation, est lancé le projet de réalisation d'un véritable square avec des espaces pour toutes les tranches d'âge.

La première partie du square - qui voit l'arrasement de la butte - est achevé à l'été 90.

La deuxième partie - qui voit la destruction des immeubles côté rue Saint-Luc - est ouverte fin mai 1992. Saluant la création d'un square, les associations protestent toutefois contre le manque de concertation, qui aboutit à certaines erreurs, et souligne l'insuffisance du gardiennage adapté.

Une Antenne Jeunes Information est bientôt ouverte.

- les problèmes :

Nombreux, surtout depuis l'été 95 :

- le bruit causé par l'utilisation la nuit des terrains de

jeux

- la dégradation du matériel

- l'occupation de l'espace par les joueurs divers, la prostitution et le deal

- le traitement du problème :

Les différents partenaires concernés (AJI, Direction des Parcs et Jardins, police, associations) sont saisis du dossier à la rentrée et se retrouvent sous la présidence de l'Adjoint au Maire chargée des Parcs et Jardins, Françoise de Panafieu.

Après plusieurs réunions, un certain nombre de décisions sont prises :

- la clôture du square avec des grilles permettant sa fermeture nocturne comme les autres squares parisiens

- la création d'entrées autonomes pour les terrains de jeux, pour qu'ils puissent être ouverts un peu plus longtemps

- le réaménagement de l'espace tous-petits.

Par ailleurs, les associations travaillent à des projets pédagogiques à destination des tous-petits (jardinage) et des 12-14 ans. En l'attente de subvention, ces projets restent en suspens.

6.3. Les autres équipements

- Le Complexe culturel Fleury

Ce projet verra le jour en 1999. il s'étend sur le périmètre suivant : 17-23 Charbonnière, 76-84 Chapelle d'une part et 13, Chartres, 72-74 Chapelle, 2-4, Fleury d'autre part.

Ce complexe séparé en deux par la rue de Fleury comprendra deux pôles :

A l'est : une bibliothèque-discothèque

A l'ouest : un centre d'animation multi-activités, un

- La réimplantation de la mosquée

- historique :

A l'origine du plan de rénovation, la réinstallation de la mosquée était prévue. Située au 53, Polonceau, elle est en effet sur une parcelle prévue à la démolition (DUP de 1985)

1er endroit choisi : placette des Islettes (place de l'Assommoir), en retrait ; projet abandonné

2ème endroit étudié : l'angle rue Polonceau rue des Gardes, côté square ; proposition rejetée par les associations.

centre d'animation musicale (avec studios de répétition insonorisés) et un auditorium de 250 places.

La rue Fleury deviendra piétonne.

Architectes retenus : Claude Costantini et Michel Regimbal.

Des réunions de concertation avec les associations et les jeunes ont été organisées et seront à nouveau prévues.

Coût : environ 55 millions de francs.

- Emplacement finalement choisi : 94-98 Chapelle/33-37 Charbonnière, avec entrée probable bd de la Chapelle. Intérêt : espace plus grand évitant la prière dans la rue, dégagement large sur le boulevard.

Problèmes : Le 53, Polonceau est menacé d'évacuation pour péril. Où loger provisoirement la mosquée ? Plusieurs solutions ont été étudiées, mais aucune ne semble satisfaisante.

Problème également des interlocuteurs nécessaires à trouver dans la communauté musulmane

6.4. Le saturnisme

- qu'est-ce que c'est ?

Le saturnisme est une maladie qui une maladie qui touche les jeunes enfants de 1 à 6 ans ayant absorbé du plomb, souvent par des écailles de vieilles peintures au plomb revêtant les murs de certains logements anciens. Cette maladie peut être mortelle ou laisser de graves séquelles.

- historique :

- 1990 : un dépistage systématique dans les arrondissements de l'est-parisien recense 83 cas de saturnisme à la Goutte d'Or, soit 1/6ème des cas parisiens.

En mars 90, 67 vivent toujours dans des logements toxiques.

11 familles sont signalées comme devant faire l'objet d'un traitement urgent.

- fin 91 : la convention de DSQ passée entre la Ville et l'Etat fait de la lutte contre le saturnisme une priorité. Elle encourage les "solutions innovantes" mettant en rapport les différents partenaires (Pacte, ANAH, BAS, OPAC, Etat, CAF) et prévoit que le relogement des familles sera pris en charge à 50% par l'Etat et à 50% par la Ville, le BAS et l'OPAC.

- mai 94 : Les 11 familles ont été relogées, mais les autres cas n'avancent pas. La réhabilitation des logements touchés est au point mort. Une nouvelle liste de

15 relogements urgents est transmis lors de la C.L.I. du 20 juin 1994.

- février 95. Sur ces 15 signalements, seuls 4 ont été relogés. Il est décidé d'accélérer les relogements grâce à l'OPAC, mais aussi de réactiver la "commission spécifique de suivi d'opération" (DCL, OPAC, Préfecture, associations) pour suivre les relogements.

- juin 1996. Lors de la première C.L.C, il est constaté qu'un effort de coordination a été fait entre la Ville (DASES et DCL) et la Préfecture pour le traitement des dossiers. Les associations vont y être conviées.

- les moyens :

- la réhabilitation des logements toxiques : il faut alors trouver des solutions pour le relogement intermédiaire des familles (logements-tiroirs)

- le relogement, lorsque le logement est considéré comme non réhabilitable. Problème : le dossier des familles touchées n'est généralement pas accepté par les organismes HLM, car elles n'ont pas les revenus suffisants. Une procédure (Le Protocole d'Occupation du Patrimoine Social - POPS) prévoit qu'un plancher de revenus n'est pas exigible pour 15% des attributions, mais bien souvent, les familles n'entrent pas dans les critères d'attribution du POPS.

6.5. Les locaux scolaires

- le problème :
 - des problèmes de sureffectifs en maternelle (tous les enfants de 3 ans ne sont pas accueillis, aucun de 2 ans ne l'est), et parfois en élémentaire et en collège.
 - Conséquence de cette situation tendue : des enfants d'une même famille allant dans plusieurs écoles différentes
- l'historique :
 - Suite aux problèmes soulevés, entre autres par les associations, une commission ad hoc du DSQ se met en place sur les locaux scolaires le 26 avril 1993, puis le 14 juin 1993. Ses travaux sont validés par la C.L.I. du 25 octobre 1993. Un plan de construction jusqu'en 1998 est adopté.
 - Au cours du premier semestre 1994, ce plan s'avère insuffisant face aux prévisions alarmistes pour la rentrée 94. Un "collectif parents-enseignants" se constitue et

occupe des écoles pendant plusieurs semaines. La construction d'urgence d'une nouvelle école de six classes, rue Pierre-Budin est décidée.

- Pendant l'année 94-95, la mobilisation continue et débouche sur l'installation de 4 classes de maternelle en préfabriqué à l'angle Pierre-Budin-Poissonniers et 4 classes d'élémentaires rue Ernestine.

- En 1996, livraison de 4 nouvelles classes à l'élémentaire Richomme, livraison l'école définitive "Budin bis" avec 3 classes supplémentaires (élémentaires probablement) et une cour

- Les constructions en prévision :

- rentrée 97 : 2 classes supplémentaires à l'école maternelle Marcadet

- rentrée 98 : une nouvelle école de 8 classes au 51, Goutte d'Or.

6.6. L'Interservices de Quartier

Six pôles projets se sont mis en place depuis le début 95. Ils travaillent principalement autour des questions suivantes :

- pôle emploi-insertion

En menant une large réflexion sur les emplois de service de proximité, ce pôle a débouché sur l'embauche d'un "Développeur de l'emploi" par la Salle Saint-Bruno, et sur une étude sur les besoins en service dans le 18ème. Le Développeur aura pour mission d'apporter une aide aux porteurs de projets et de favoriser la coordination inter-institutionnelle.

- pôle santé de proximité/précarité

S'intéresse principalement aux questions d'accès aux soins. A organisé une opération "bilan de santé" avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Une partie des activités de ce groupe s'intègrent désormais au groupe de pilotage du Centre de santé

- Action coordonnée logement

C'est la coordination des différents intervenants en matière de logement : association et services sociaux. A organisé des réunions avec les habitants dans les immeubles nouvellement livrés de l'OPAC pour permettre une meilleure appropriation des lieux. Tente de mettre en place une structure de prévention des

impayés et expulsions locatives.

- Coordination des actions femmes

Vient de réaliser un catalogue des actions alpha et de formation sur le quartier de la Goutte d'Or. A harmonisé les différents stages proposés afin d'aboutir à la mise en place d'un véritable parcours de formation, de l'alphabétisation à l'accès à l'emploi.

Réfléchit par ailleurs au montage d'un projet d'un nouveau mode de garde d'enfants pour les femmes en stages d'alphabétisation.

- Education-socialisation

Entame une réflexion avec tous les partenaires sur la place des parents et sur les enfants en difficulté

- Médiation

Dernier né des pôles projets, essaie de déboucher sur la formation et l'emploi de personnes relais intervenant pour favoriser la communication entre services publics et personnes migrantes.

- pôle communication

C'est la publication du "guide des services publics intervenant à la Goutte d'or", mais aussi l'organisation des "rencontres de la Salle Saint-Bruno" et des formations aux pratiques culturelles